

1999

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

2000

Concours
annuel du
Corps de
ballet
de l'Opéra

mercredi 8 mars 2000

de 8h30 à 11h30
et de
12h50 à 17h45

PALAIS GARNIER

JURY

président

Hugues R. Gall

directeur de l'Opéra National de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la Danse

Patrice Bart

maître de ballet,
associé à la direction de la Danse

Franck Andersen

Raymond Franchetti

Suppléant

Jean Guizerix

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet :

Elisabeth Maurin

Kader Belarbi

Karin Averty

Bruno Lehaut

Frédéric David

suppléante

Natacha Quernet

Emplois à pourvoir en 2000

Artistes Hommes

1 Premier danseur

2 Sujets

4 Coryphées

Artistes Femmes

1 Première danseuse

2 Sujets

5 Coryphées

Le précédent Concours a eu lieu
le 14 janvier 1999.

Les candidats concourent classe par classe,
(d'abord la classe des Quadrilles, puis celle
des Coryphées, enfin celle des Sujets).
Ils commencent par la "variation imposée".
Lors de leur second passage, ils se présentent
dans la variation de leur choix, appartenant
au répertoire de l'Opéra National de Paris.
La lettre tirée au sort détermine l'ordre de
passage. Cette année, il s'agit de la lettre **A**.

Ordre de passage du 8 mars 2000 :
le matin – les concurrents
l'après midi – les concurrentes

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles hommes

Cyril Atanassoff

classe des Coryphées hommes

Attilio Labis

classe des Sujets hommes

Gilbert Mayer

classe des Quadrilles femmes

Florence Clerc

classe des Coryphées femmes

Ghislaine Thesmar

classe de Sujets femmes

Noëlla Pontois

Chefs de chant/pianistes :

Kathy Ernould - Michel Dietlin

Yann Malina - Caroline Beaugrand

Vessela Pelovska – Jean-Bernard Dartigolles

Elena Bonnay

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de l'Opéra sur proposition du Directrice de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.

- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué de personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Sciot, professeur à l'École de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

le matin

8h30 : quadrilles hommes

variation imposée

Giselle

- variation du pas de deux des paysans à l'Acte I -
chorégraphie d'après Coralli et Perrot

variations libres

Stéphane Bullion

Tchaïkovski-pas de deux – George Balanchine

Alessio Carbone

La Sylphide (Acte II, 1^{re} variation de James)
Pierre Lacotte d'après Taglioni

Jean-Sébastien Colau

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation de Frollo) - Roland Petit

Vincent Cordier

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Rothbart)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Jean-Philippe Dury

Tchaïkovski-pas de deux – George Balanchine

Grégory Gaillard

La Fille mal gardée (Acte I, variation de Colas)
version d'Heinz Spoerli

Mallory Gaudion

Roméo et Juliette (Acte I, variation de Mercutio)
Rudolf Noureev

Aurélien Houette

La Fille mal gardée (Acte I, variation de Colas)
version d'Heinz Spoerli

Erwann Le Roux

La Sylphide (Acte II, 2^e variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Florent Magnenet

Tchaïkovski-pas de deux – George Balanchine

Nicolas Noël

La Sylphide (Acte II, 2^e variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Nicolas Paul

Carmen – (variation de Don José) – Roland Petit

Alexis Renaud

Push Comes to Shove (1^{re} variation) – Twyla Tharp

Simone Valastro

Suite en blanc (Mazurka) – Serge Lifar

Francesco Vantaggio

Carmen – (variation de Don José) – Roland Petit

pause

vers 9h55 coryphées hommes

variation imposée

Don Quichotte - variation de Basilio, à l'Acte III
chorégraphie de Rudolf Noureev

variation libres

Bruno Bouché

Etudes (Mazurka) - Harald Lander

Jean-Christophe Guerri

Apollon – George Balanchine

Emmanuel Hoff

Carmen – (variation de Don José) – Roland Petit

Hervé Moreau

Marco Spada (Acte I, 1^{ère} variation)
Pierre Lacotte d'après Joseph Mazilier

Karl Paquette

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Sébastien Thill

Vaslav – (variation de Jean-Marie Didière) - John Neumeier

pause

vers 10h50 sujets hommes

variation imposée

La Belle au bois dormant
- variation du prince Désiré, à l'Acte III -
version de Rudolf Noureev, d'après Petipa

variation libres

Bertrand Belem

La Fille mal gardée (Acte I, variation de Colas)
version d'Heinz Spoerli

Hervé Courtain

Roméo et Juliette (Acte I, variation de Mercutio)
Rudolf Noureev

Christophe Duquenne

Arépo (2^{ème} variation d'Eric Vu-An) – Maurice Béjart

Stéphane Elizabé

Les Mirages (variation du Jeune homme) - Serge Lifar

Gil Isoart

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Stéphane Phavorin

Tchaïkovski-pas de deux – George Balanchine

Yann Saïz

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Emmanuel Thibault

Grand pas classique - Victor Gsovsky

l'après-midi

12h50 : quadrilles femmes

variation imposée

Raymonda (variation de Clémence à l'Acte II) –
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

variation libres

Caroline Bance

Vaslaw (variation de Marie-Claude Pietragalla)
John Neumeier

Aurélia Bellet

Raymonda (Acte I, variation de la "valse fantastique")
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Marie-Solène Boulet

Suite en blanc (La Cigarette) - Serge Lifar

Véronique Cabiac

Speaking in Tongues (variation de la jeune femme) – Paul Taylor

Emilie Cozette

La Belle au bois dormant (Acte II, la «Vision»)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Noémie Djiniadhis

Paquita (2^e variation) – Marius Petipa

Daphné Gestin

La Belle au bois dormant (la sixième fée)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Natacha Gilles

Sylvia – 2^e partie (variation de Sylvia)
John Neumeier

Christelle Granier

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Peggy Grelat

Dances at a Gathering (la danseuse en vert)
Jerome Robbins

Lise-Marie Jourdain

Casse-Noisette (Acte II, variation de Clara)
Rudolf Noureev d'après Petipa et Ivanov

Laurence Laffon

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Julie Martel

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Juliane Mathis

Sylvia (variation des pizzicati)
Version d'Albert Aveline

Myriam Ould-Braham

Giselle (Acte I, variation de Giselle) – Marius Petipa

Céline Palacio

La Belle au bois dormant (Acte III, variation d'Aurore)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Sophia Parcen

Don Quichotte (Acte II, la vision de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Marie-Isabelle Peracchi

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Ghyslaine Reichert

Vaslav (variation de Marie-Claude Pietragalla) John Neumeier

Alice Renavand

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Maud Rivière

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Caroline Robert

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Nathalie Vandard

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Gwenaëlle Vauthier

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

_____ pause _____

vers 15h20 coryphées femmes

variation imposée

Paquita (2^e variation)
chorégraphie de Marius Petipa

variation libres

Eleonora Abbagnato

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Alexandra Cardinale

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Isabelle Ciaravola

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Lucie Clément

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Mélanie Hurel

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Myriam Kamionka

Clavigo (Acte I, variation de Marie) - Roland Petit

Vanessa Legassy

Clavigo (Acte I, variation de l'étrangère) - Roland Petit

Muriel Zusperreguy

Arépo (variation d'Elisabeth Maurin) - Maurice Béjart

pause

vers 16h45 : sujets femmes

variation imposée

Raymonda (Acte I, variation des pizzicati)
chorégraphie de Rudolf Noureev, d'après Petipa

variation libres

Nathalie Aubin

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Delphine Baey

Paquita (2^e variation) - Marius Petipa

Nolwenn Daniel

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Fanny Fiat

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Miteki Kudo

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Béatrice Martel

Mouvement – Rythme - Etude (variation de Sylvie Guillem)
Maurice Béjart

Laure Muret

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Laëtitia Pujol

Etudes (variation de l'Etoile) - Harald Lander

Stéphanie Romberg

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Céline Talon

Arépo (variation de Sylvie Guillem) - Maurice Béjart

Géraldine Wiart

Diane et Actéon – Agrippina Vaganova
